

**LES ÇORPORATIONS  
OÙVRIÈRES DE L'ANCIEN  
RÉGIME EN PROVENCE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649775545

Les Corporations Ouvrières de l'Ancien Régime en Provence by Charles de Ribbe

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**CHARLES DE RIBBE**

**LES CORPORATIONS  
OUVRIÈRES DE L'ANCIEN  
RÉGIME EN PROVENCE**



LES CORPORATIONS  
**OUVRIÈRES**

DE L'ANCIEN RÉGIME

EN PROVENCE

---

L'union professionnelle entre des hommes vivant dans une communauté journalière de travail, de besoins et d'intérêts, a été jusqu'ici le mode traditionnel de l'existence des classes ouvrières. Elle est le trait saillant de leur instructive et si touchante histoire. Elle a été en tous les pays et dans tous les temps une de leurs invariables et constantes propensions, et il est peu de sujets d'études qui traduisent mieux le fond même des états sociaux, en mettant à

nu les principes qui créent, soutiennent et réforment les mœurs.

Cette transformation morale et sociale due au Christianisme a été le point de départ du renouvellement de toutes les institutions qui organisent la vie individuelle, publique et politique ; mais elle n'est nulle part plus évidente et plus éclatante que pour les institutions émancipatrices du peuple. Voyez de quel mépris les sociétés païennes frappaient un travail servile et des travailleurs esclaves, quelle dignité et quelle noblesse leur ont données les sociétés chrétiennes. Suivez l'idée corporative dans ses types les plus divers, les plus extrêmes, et jugez combien peu le progrès, sans l'élément moral, naît d'un mécanisme impuissant par lui-même. Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'aux hétaires ou phratries grecques ; il suffit de savoir ce qu'étaient les sodalités romaines, ces collèges d'artisans de l'Empire romain qui, non-seulement laissèrent dans leur abjection la classe si restreinte des ouvriers libres, mais servirent à les enchaîner au métier eux et toute leur postérité.

L'étude que j'offre aujourd'hui au public est consacrée aux institutions professionnelles, au groupe professionnel. Je ne me propose pas cependant d'analyser l'organisation corporative dans son mécanisme. Cette organisation est

connue, elle a été récemment l'objet de travaux très importants (1), et elle n'a plus besoin d'être décrite. Mon but n'est pas davantage d'établir un parallèle entre le régime de la corporation et celui de l'individualisme moderne, et je ne veux pas n'exprimer que des regrets sur ce qui est tombé dans l'universel effondrement de 1789. Beaucoup d'amis du peuple, témoins du contraste entre l'harmonie sociale du passé et l'état d'antagonisme qui est le grand danger du présent, déplorent la chute des corporations, sans se rendre souvent un compte exact de ce qu'elles furent dans la dernière phase de leur existence. Les ouvriers les regrettent de leur côté, mais généralement dans un tout autre esprit et avec des tendances très différentes. Quant aux économistes, la plupart n'hésitent pas à les condamner au nom d'une réprobation systématique : ils ne veulent voir que leurs abus, et les intérêts moraux disparaissent à leurs yeux en présence des satisfactions données aux intérêts

(1) *Histoire des Classes ouvrières en France, depuis la conquête de Jules César jusqu'à la révolution*, par M. E. Levasseur. — 2 vol. in-8°; Paris, Guillaumin, 1859.

*Histoire des Classes laborieuses en France, depuis la conquête de la Gaule par Jules César jusqu'à nos jours*, par M. Du Cellier. — 4 vol. in-8°; Paris, Didier, 1860.

*Les Corporations d'arts et métiers*, par M. Alexis Chevalier. (REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE, 1864).

matériels. Il m'a semblé utile et opportun de redresser sur ce point bien des idées préconçues, en essayant de mettre en pratique ce que j'ai développé ailleurs sur le rôle de l'érudition locale, comme pouvant servir la cause des vrais principes de l'économie sociale (1). L'histoire de la province est un vaste champ ouvert aux explorations fécondes. Le jour est venu d'étendre ces explorations au-delà de l'archéologie proprement dite, de demander aux faits sérieusement et scrupuleusement observés la vérité qui manque le plus aux jugements sur le passé.

Et c'est pour cela que, laissant de côté la question générale des corporations, je voudrais m'appliquer à étudier de près en Provence les diverses phases qu'a traversées ou subies l'idée corporative dans ses rapports avec les autres éléments sociaux.

On n'a rien ou presque rien écrit pour le Midi sur ce grave sujet. Nos annalistes et nos chroniqueurs si prolixes, si féconds, lorsqu'ils ont à narrer les faits et gestes des plus petits manieurs de sabre, ne se sont guère avisés de songer au peuple, aux institutions tutélaires du

(1) *Du but moral et social dans les œuvres d'érudition.*

— Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de l'Académie d'Aix, le 24 mai 1864.



peuple. — « *Qui nous délivrera de l'histoire bataille ?* » s'écriait le bon Monteil. Commençons par tâcher de nous en délivrer nous-mêmes. Travaillons également à nous débarrasser des lieux communs d'une histoire qui s'en tient à ce que nous appellerons les *formes*, l'écorce des institutions de l'ancien régime, sans pénétrer jusqu'au fond des mœurs.

Une vérité doit être aujourd'hui mise en pleine évidence, lorsqu'on semble demander à l'association le seul, ou du moins le principal instrument du progrès. Un observateur de génie, M. Le Play, a élevé sa démonstration à la hauteur d'une sorte de révélation sur les causes anciennes et profondes du mal, sur les conditions du remède (1). Cette vérité, je crois devoir la traduire ici comme dominant toutes les questions sociales.

Les mœurs domestiques et publiques, le régime de la famille, de la commune et de l'État ont soutenu pendant des siècles la vieille organisation professionnelle. Un même esprit, une même vitalité donnaient du ressort, imprimaient

(1) LA RÉFORME SOCIALE EN FRANCE, déduite de l'observation comparée des peuples Européens, par M. Le Play, conseiller d'État et commissaire général aux Expositions universelles de 1855 et 1864. — 2 vol. in-8°; Paris, Plon, 1864.

le mouvement aux organes actifs et agissants d'un même corps. Tout un organisme social, malgré ses imperfections, a vécu par les bonnes mœurs. Dans les classes dirigeantes, les grands se livrèrent trop souvent à la corruption ; les petits, les classes moyennes et populaires se défendirent longtemps contre elle avec énergie ; et cela dura jusqu'au jour où le torrent des mauvaises mœurs, descendant de haut en bas, entama ce sous-sol qui avait été l'inébranlable fondement non-seulement de l'organisation professionnelle, mais de l'organisation sociale tout entière.

## I

Celui qui aborde et veut comprendre l'ancien régime ne saurait en considérer isolément une des parties : il est tenu de les embrasser toutes dans leur ensemble. Toutes en constituent pour ainsi dire la charpente et les matériaux, toutes se lient les unes aux autres, ont un principe commun, une vie commune. La famille est l'unité-type sur laquelle se modèlent les corporations, les communautés, l'État ou plutôt

les États. L'idée moderne de la concentration du pouvoir n'est pas encore née, pas plus que la notion économique de l'initiative individuelle, s'emparant de tous les esprits et développée à tous les degrés, comme le stimulant le plus énergique de l'activité et du travail.

L'ancien édifice social a eu pour fondement l'autonomie des corps, et ces corps formaient, nous venons de l'exprimer, autant de familles étendues et agrandies. Sous l'égide de gouvernements très arbitraires dans les apparences et en fait très contenus, à l'abri de la toute puissance morale de l'Église, des communautés religieuses, civiles, artistiques, industrielles, se gouvernaient elles-mêmes. Elles avaient leurs chefs, leur discipline, leurs coutumes, leurs lois, leurs droits concédés à titre de privilèges; elles étaient superposées en quelque sorte les unes sur les autres, possédant chacune leur existence distincte et gardant leur indépendance, mais obéissant à une véritable hiérarchie et se classant selon leur dignité. Les communautés étaient naturellement établies entre les habitants d'une même circonscription urbaine ou rurale. Les ouvriers du même groupe professionnel en établirent aussi pour eux, au nom des mêmes besoins d'ordre, de défense et d'entente commune. Le principe des corporations ouvrières était voulu par la force des choses, il répondait